



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 20 décembre 2016 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à compter de 19h30 ou immédiatement après la 1ère séance extraordinaire (budget).

SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Madame la conseillère	Kathy Poulin (District 1)
Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)
Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)

EST ABSENTE

Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)
-----------------------	---------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Nicole Davidson.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Me Marie-Pier Pharand	Directrice des affaires juridiques et greffière
Madame Julie Duval	Directrice des communications et assistante à la direction générale

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 3 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 (Règlement de tarification)
- 4 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 5 Finance et trésorerie
 - 5.1 Adoption - Règlement numéro 714 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2017
- 6 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Nicole Davidson, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

16-12-518

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2016 (RÈGLEMENT DE TARIFICATION)

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Poulin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 (règlement de tarification) soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

4 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes dans la salle s'expriment sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour.

5 FINANCE ET TRÉSORERIE

16-12-519

5.1 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 714 ÉTABLISSANT LA TAXATION, LA TARIFICATION ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par madame la conseillère Kathy Poulin lors de la séance ordinaire du 8 novembre 2016;

ATTENDU QUE copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, la secrétaire-trésorière adjointe, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, est dispensée d'en faire la lecture;

Monsieur le conseiller Alain Tousignant demande le vote.

Votes en faveur de l'adoption du règlement: 3

Votes contre l'adoption du règlement: 2

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 714 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2017;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

QUE le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉE

16-12-520

6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Poulin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire du 20 décembre 2016 (règlement de taxation) soit
levée à 20h32.

ADOPTÉE

Nicole Davidson
Présidente d'assemblée

Nicole Davidson
Mairesse

Marie-Pier Pharand, avocate
Greffière

Directrice des affaires juridiques
et secrétaire-trésorière adjointe